

Le changement est aussi synonyme d'opportunités. Êtes-vous prêt?

Un vent de grands changements souffle sur le monde. Aux États-Unis, le président Barack Obama, l'incarnation du changement, a été porté au pouvoir. Chez nous, le gouvernement fédéral a présenté un budget visant à stimuler l'économie, créer des emplois et réduire le fardeau fiscal des particuliers.

Dans ces périodes de transition, de bonnes occasions se présentent d'elles-mêmes, et il suffit de se préparer pour être en mesure d'en profiter. Voici quelques moyens pratiques à prendre dès maintenant pour jeter un regard neuf sur vos finances et saisir les occasions qui vous permettront d'atteindre vos objectifs.

Payez-vous d'abord

Il est difficile de trouver un montant forfaitaire à investir. Si vous n'avez pas déjà mis en place l'option d'épargne automatique, veillez à le faire sans tarder. Lorsqu'un montant prélevé de votre compte bancaire est automatiquement versé, à intervalles réguliers, dans votre régime enregistré d'épargne-retraite (RER), votre compte d'épargne libre d'impôt (CELI) ou votre compte de placement, il s'agit là d'un moyen à la fois facile et efficace d'atteindre vos objectifs sans qu'il ne vous en coûte un sou. Une fois que vous aurez acquis cette bonne habitude, il sera difficile de vous en passer.

Épargnez davantage

Prévoyez-vous recevoir un remboursement d'impôt cette année? Avez-vous touché une prime ou une augmentation salariale? Dans l'affirmative, songez à cotiser ces sommes supplémentaires à votre RER ou votre CELI.

Regroupez vos RER

La simplicité pave souvent la voie à de bonnes occasions. Si vous détenez plus d'un RER, les regrouper vous permettra de simplifier la gestion de vos finances.

En ayant un seul RER, vous recevez moins de relevés de compte chaque trimestre, ce qui vous évite de crouler sous la paperasse et le surplus d'information inutile.

En outre, le suivi et la gestion de votre portefeuille se trouvent facilités lorsque tous vos avoirs se trouvent au même endroit. En regroupant tous vos placements

RER, vous pourrez tirer parti de nouvelles opportunités, comme les solutions de portefeuille géré, auxquelles vous n'auriez peut-être pas accès si vos avoirs étaient répartis dans différents comptes.

Explorez de nouvelles opportunités

Le choix des placements pour votre RER vous a-t-il donné du fil à retordre cette année? Cherchez-vous une solution qui vous éviterait de prendre des décisions au hasard concernant vos placements et qui vous permettrait de vous concentrer sur d'autres aspects de votre vie? Les solutions de portefeuille géré pourraient alors vous convenir.

En un seul placement, vous obtenez l'accès à tout un éventail de fonds communs combinés pour vous permettre de bénéficier d'une diversification adéquate entre les principales catégories d'actifs et les secteurs géographiques. Les portefeuilles sont suivis de près et rééquilibrés régulièrement pour assurer qu'ils continuent de refléter vos objectifs.

Le saviez-vous?

Quatre solutions de portefeuilles Scotia – *Sélection, Partenaires, Vision et INNOVA* – s'offrent à vous pour vous aider à atteindre vos objectifs de placements. Tous vous font bénéficier d'une gestion professionnelle et d'une diversification complète. Parlez à un conseiller Scotia^{MD} pour savoir quelle solution de portefeuille vous convient ou visitez le site www.fondsscotia.com.

Vous êtes plus riche que vous le croyez.^{MD}

Vérifiez les bénéficiaires de votre RER*

Lorsque vous avez ouvert votre RER, vous rappelez-vous d'avoir désigné un bénéficiaire? Si un changement important est survenu dans votre situation personnelle (la naissance d'un enfant ou un remariage, par exemple), il serait peut-être opportun de revoir la désignation de votre bénéficiaire. Ainsi, l'actif de votre RER sera distribué conformément à votre volonté advenant votre décès.

* En vertu du droit québécois, la désignation du bénéficiaire ou de l'héritier d'une rente d'un régime enregistré dont le titulaire réside au Québec ne peut être que testamentaire.

C'est le moment idéal de prendre le temps d'examiner votre plan de placement dans son ensemble avec votre conseiller Scotia. Celui-ci pourra vous donner une deuxième opinion qui vous assurera de tirer le maximum de vos placements.

La Banque Scotia parmi les 10 banques les plus stables au monde

La Banque Scotia figure parmi les dix banques les plus stables au monde d'après le classement établi par la société internationale d'expert-conseils Oliver Wyman Group. Celui-ci cite notamment les diverses sources de capital de la Banque Scotia, de même que ses systèmes sophistiqués de gestion du risque et ses rendements moins volatils.

Source : Oliver Wyman Group

Il n'y a pas de meilleur moment pour économiser. Voici comment...

Partout, de nombreux signes indiquent que la discipline financière revient en force, alors que les ménages s'efforcent de réduire leur endettement et d'accroître leur épargne. Beaucoup de choses ont été écrites sur des moyens d'économiser qui ont fait leurs preuves, comme diminuer sa consommation de café dispendieux, opter pour un forfait de câblodistribution plus abordable et recevoir à la maison.

Or, il est possible de trouver l'argent dans nos affaires financières. Voici quelques pistes pour amorcer votre réflexion.

Automatiser les paiements de factures

Payer ses factures par voie électronique évite le désagrément de conserver des dossiers papiers. Qui plus est, le paiement de facture automatisé vous permettra d'éviter les frais de retard et de bâtir votre historique de crédit.

Choisir le bon compte bancaire

Avez-vous plusieurs comptes bancaires? Selon le nombre et le type d'opérations que vous effectuez, vous pourriez être en mesure d'économiser sur vos frais bancaires en ne conservant qu'un seul compte.

Vous pourriez aussi économiser en optant pour un compte qui correspond à vos besoins et à vos habitudes. L'outil interactif *Diagnostic Sélecteur de compte Scotia*^{MC} vous recommande le compte qui vous convient le mieux. Rendez-vous à banquescotia.com/selecteurdecompte.

Maximiser votre épargne

Un compte d'épargne à intérêt élevé, comme le compte Accélération Plus Scotia, est le complément idéal à votre compte d'opérations bancaires courantes. Vous pouvez virer des fonds entre vos comptes en toute commodité, par téléphone ou en ligne. Vous obtenez un taux d'intérêt concurrentiel et vous avez accès à vos fonds en tout temps.

Réduire votre impôt à payer

Quel que soit votre âge ou votre revenu, vous pourriez être en mesure de réduire votre impôt à payer, en demandant, par exemple, tous les crédits d'impôt et les déductions auxquels vous avez droit, comme le crédit d'impôt pour l'utilisation du transport en commun. Vous pourriez aussi envisager de fractionner votre revenu avec votre conjoint en vue de réduire le fardeau fiscal de votre ménage. Il est important de consulter votre conseiller fiscal.

Récupérer un solde bancaire non réclamé

Chaque année, en juin, la Banque du Canada met à jour sa banque de données de soldes non réclamés. Vous pouvez facilement y effectuer une recherche afin de retracer un compte vous appartenant ou à un membre de votre famille. Consultez le site de la Banque du Canada (www.bankofcanada.ca), à l'onglet «Services».

Ce ne sont que quelques moyens d'économiser sur vos services bancaires et financiers. Votre conseiller Scotia pourra vous recommander d'autres solutions qui vous conviennent.

Vous recevrez un remboursement d'impôt? Songez à épargner pour les temps difficiles avec le CELI.

De nombreux Canadiens recevront bientôt un chèque par la poste ou un montant déposé directement dans leur compte bancaire.

Leur remboursement d'impôt pourrait fort bien dépasser les 1 000 \$. De fait, selon l'agence du revenu du Canada, le remboursement d'impôt moyen versé aux contribuables en 2007 s'élevait à pas moins de 1 440 \$, soit une augmentation de plus de 200 \$ par rapport à 2006.

Que faire de cet argent? Il serait facile de le dépenser, évidemment. Mais en cette période de morosité économique, bon nombre de contribuables préféreront utiliser toute somme d'argent fortuite pour réduire leurs dettes ou bonifier leur épargne.

Le CELI représente un bon choix

Rembourser un emprunt s'avère une bonne idée lorsque le taux d'intérêt est élevé et qu'il ne donne pas droit à une déduction fiscale, tel le solde d'une carte de crédit. Favoriser l'épargne constitue également une solution sensée, surtout depuis l'instauration du CELI au début de cette année.

Tous les résidents canadiens âgés de 18 ans et plus peuvent ouvrir un CELI, et je vous encourage à le faire. Je crois que c'est l'option de placement la plus puissante offerte depuis l'instauration des RER il y a plus de 50 ans.

Si vous n'avez pas déjà profité de ce nouveau véhicule d'épargne, votre remboursement d'impôt vous donne l'occasion de commencer.

Épargner pour les temps difficiles

L'utilisation du CELI pour se constituer un fonds d'urgence est l'une des meilleures options qui soient, car vous pouvez retirer des fonds, libres d'impôt, en tout temps. On pourrait comparer le CELI à un compte bancaire à l'abri de l'impôt. Qui plus est, les sommes retirées s'ajoutent à vos droits de cotisation pour l'année suivante.

De nombreux ménages ont donc commencé à utiliser le CELI pour amasser un petit coussin, une source de revenu d'urgence en cas de perte d'emploi, de maladie grave ou autre événement imprévu.



Le mot de Gordon Pape

De nombreux spécialistes financiers recommandent d'avoir un fonds d'urgence équivalent à au moins trois fois le revenu mensuel net du ménage. Ainsi, si le revenu annuel de votre famille s'élève à 60 000 \$, votre fonds d'urgence devrait s'établir à environ 15 000 \$.

Il faut évidemment tenir compte de votre situation personnelle. Par exemple, une famille ayant un seul revenu et des enfants pourrait augmenter le montant de son fonds d'urgence à six fois le revenu mensuel net du ménage. Par contre, une personne célibataire sans personne à charge pourrait s'en tirer avec l'équivalent d'un mois ou deux de son revenu mensuel.

Options d'épargne pour votre fonds d'urgence

Si vous décidez d'utiliser le CELI à cette fin, assurez-vous cependant de pouvoir accéder à vos fonds rapidement. Par exemple, ne bloquez pas votre argent dans un CPG de cinq ans. Le compte de liquidités CELI Scotia représente un bon choix.

Vous pourriez aussi opter pour l'un des fonds du marché monétaire de la Banque Scotia, comme le Fonds Scotia du marché monétaire ou le Fonds Scotia des bons du Trésor. Ce type de fonds comporte un très faible degré de risque, et il est possible de retirer des fonds en tout temps en cas de besoin.

Lorsque vous recevrez votre remboursement d'impôt, faites-en bon usage. Ouvrir un CELI en prévision de temps difficiles vous procurera une protection financière, ainsi qu'à votre famille. En outre, tous les revenus gagnés à l'intérieur du régime seront exempts d'impôt.

Gordon Pape est auteur et co-auteur de plus de 40 livres sur les placements et les finances personnelles. Son plus récent ouvrage, *A Guide to TFSAs and How They Can Make You Rich*, traite du compte d'épargne libre d'impôt.

Faites équipe avec nous pour découvrir de bonnes opportunités

Le monde des placements est parfois source de confusion. On peut se sentir dépassé quand vient le temps de choisir parmi des milliers de fonds communs, mais aussi lorsque les marchés boursiers affichent une grande volatilité. Non seulement il faut choisir les bons fonds communs, mais encore faut-il les combiner adéquatement dans un portefeuille diversifié qui correspond à vos objectifs.

Vous avez alors tout intérêt à profiter des conseils objectifs et professionnels d'un expert en matière de finances et de placements. Une étude récente de Statistique Canada indique en effet que les Canadiens âgés entre 45 et 59 ans qui ont bénéficié de conseils financiers se disent plus confiants que leur épargne-retraite répondra à leur besoin que ceux qui n'ont reçu aucun conseil.

Voici d'autres avantages de faire appel à un conseiller *Scotia* :

Plan personnalisé

Un conseiller *Scotia* prendra le temps de bien comprendre vos objectifs et votre degré de tolérance au risque pour ensuite établir un plan de placement adapté à votre situation.

Approche globale

Il arrive trop souvent que nous soyons tellement préoccupés par le quotidien que nous négligeons de regarder notre situation dans son ensemble. Un conseiller *Scotia* possède l'expertise nécessaire pour vous aider à élaborer un plan de placement détaillé qui tiendra compte de tous vos objectifs, comme épargner pour votre retraite, financer les études de vos enfants ou vous constituer un fonds d'urgence.

Avis d'un expert

Votre conseiller *Scotia* saura répondre à toutes vos interrogations concernant vos placements et les marchés. Il pourra en outre vous aider à conserver une perspective à long terme durant les périodes de turbulence.

Votre conseiller *Scotia* est là pour vous aider à aller de l'avant financièrement. Adressez-vous à votre conseiller *Scotia* pour savoir comment faire valoir vos avoirs.



Les Fonds Scotia^{MC} sont offerts par Placements Scotia Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse et dotée d'une personnalité juridique distincte. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements passés peuvent ne pas se répéter.

Le Groupe Banque Scotia inclut La Banque de Nouvelle-Écosse, la Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse et Placements Scotia Inc.

^{MC} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Les renseignements et opinions présentés dans le présent bulletin ne visent qu'à fournir des commentaires généraux sur des sujets susceptibles d'intéresser le lecteur. L'objectif n'est pas de donner des conseils ou de faire des recommandations d'ordre juridique ou financier. Le lecteur est invité à consulter son conseiller juridique, financier ou fiscal avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements ou opinions contenus dans le présent bulletin.